

# LA NATION

## journal vaudois



Fondée en 1931, la Nation est le journal bimensuel de la Ligue vaudoise, mouvement politique hors partis voué au bien commun du Pays de Vaud.

Le numéro: 3 fr. 50. Abonnement annuel: 80 francs; gymnasiens, apprentis et étudiants: 35 francs; payable au compte de chèques postaux 10-4772-4

### « Ensemble, construisons l'avenir »

Une annonce électorale avec photo et slogan appelle l'électeur à voter socialiste. Le slogan est le suivant: « Ensemble construisons l'avenir. » La formule a tout pour plaire. De chacun des trois termes émane une odeur entièrement positive. Son absence d'originalité même suggère une bonhomie conviviale, le refus du sectarisme, voire un minimum de sens des responsabilités. Elle n'en accumule pas moins, en trois mots, trois mensonges politiques majeurs.

En matière politique, le terme *ensemble* utilisé tout seul désigne l'entier du pays. Or, sauf en régime de parti unique, rien n'est plus profondément contraire à la vision des partis. Un parti, le terme lui-même le rappelle, est partisan, c'est-à-dire que son jugement et ses décisions sont orientés en fonction de l'intérêt de ses chefs et de ses troupes. Par définition, il ne met *ensemble* qu'une partie du peuple. Il est conçu pour écarter, réduire, vaincre les autres partis, lesquels ont la même disposition à son égard. D'entrée de cause, le jeu électoral fait que chaque parti exclut une part bien réelle de la

population de l'« ensemble » politique. L'ensemble, c'est l'ensemble des personnes qui pensent et votent comme moi et pour moi.

Construire est aussi un beau mot. Mais le parti socialiste ne construit guère. De sa part, on assiste surtout à des destructions, celle des cantons, chaque jour amputés de nouvelles compétences au nom de la rationalité, celle de la souveraineté, de la neutralité et de l'armée suisses au nom de l'ouverture et de la gouvernance mondiale, celle du droit de la famille, légalement privée de nom et de chef au nom de l'égalité. On peut encore évoquer la destruction de la médecine libérale, de l'Ecole et des humanités, des autonomies communales, de la propriété individuelle. Il n'y a en réalité qu'une seule et unique construction dont les socialistes peuvent légitimement se targuer, c'est celle d'une bureaucratie mycélienne qui envahit toute chose et échappe pour une bonne part au contrôle du pouvoir politique.

Disons-le tout de suite, les autres partis ne sont pas forcément plus doués que

le parti socialiste pour la construction, ou même simplement pour l'entretien de la communauté politique. Ils ont d'ailleurs contribué à la plupart de ces destructions, quand ils n'ont pas conduit la manœuvre eux-mêmes. En ce sens, le slogan « Par amour de la Suisse » du parti libéral-radical méritera lui aussi une petite étude de texte.

Si nous parlons des socialistes, c'est que l'annonce était socialiste et que le slogan accompagnait la photo d'un candidat socialiste non seulement au Conseil national, mais aussi au Conseil fédéral. De plus, c'est le parti socialiste qui exprime le plus clairement sa volonté de détruire les traditions et droits liés à notre histoire particulière pour leur substituer l'universalité des droits de l'homme. En ce sens, son action destructrice est cohérente. Il faudrait juste le dire: « Ensemble, détruisons le passé... »

Quant au troisième terme, il laisse entendre que l'avenir est une page blanche sur laquelle on peut écrire ce qu'on veut. Il suffit donc de bien voter pour que le lundi matin qui suit les élections, le parti

vainqueur inaugure cet avenir socialiste radieux auquel nous tendons depuis si longtemps.

L'ennui, c'est que l'avenir n'est pas à notre disposition. Le passé et le présent s'imposent à lui, et à nous. Il faudrait au moins dire « construire l'avenir en tenant compte du passé et en respectant ce qui fonctionne aujourd'hui ». Mais la politique électorale a besoin de simplicité. Et le passé n'est pas simple. Le bien et le mal, l'ordre et le désordre, le sens et le non-sens y sont trop étroitement mêlés. Et le présent est pareil, en moins saisissable. Passé, présent ou avenir, nous sommes portés par des forces de nature et de civilisation qui durent depuis longtemps voire, pour certaines, depuis la fondation du monde. Il est plus expédient de les négliger et faire comme si le monde commençait à la prochaine élection.

L'amnésie, qu'il s'agisse de l'histoire ancienne ou des promesses les plus récentes, est constitutive du régime.

OLIVIER DELACRÉTAZ

### Jeux d'argent: suite et (lamentable) fin

Le grand chambardement en matière de jeux d'argent, dont *La Nation* s'est faite l'écho à plusieurs reprises<sup>1</sup>, a trouvé son épilogue. En effet, le comité d'initiative – proche de la Loterie romande –, après avoir lancé une initiative fort bien inspirée et avoir récolté plus de 170000 signatures pour cette initiative... l'a retirée! Ce comité a ainsi démontré son réalisme émasculé et l'absence de conviction de ses membres.

En 2010, le Conseil fédéral a décidé d'opposer un contre-projet à l'initiative « pour des jeux d'argent au service du bien commun ». Tandis que l'initiative prévoyait une compétence législative fédérale limitée aux principes en matière de loteries (et donc une compétence législative cantonale pour le surplus), le contre-projet optait pour une compétence législative totale de la Confédération. Voici en effet l'art. 106 du contre-projet: « La Confédération légifère sur les jeux d'argent en tenant compte des intérêts des cantons. » Notez au passage la suffisance avec laquelle la Confédération affirme qu'elle tiendra compte des intérêts des cantons; ceux-ci devraient-ils dire merci?

Maigre consolation: le contre-projet octroie aux cantons la compétence de surveiller et d'autoriser les loteries, paris sportifs et jeux d'adresse; il prévoit par ailleurs que « les cantons veillent à ce que les bénéfices nets [de ces jeux] soient intégralement affectés à des buts d'utilité publique, notamment dans les domaines culturel, social et sportif ». En clair, cela signifie le maintien du fonctionnement actuel de la Loterie romande ainsi que son ancrage dans la Constitution fédérale.

Le 30 septembre dernier, le parlement fédéral a adopté sans amendement

le contre-projet du Conseil fédéral. Comme suite, le comité d'initiative a annoncé le 12 octobre qu'il retirait son initiative parce qu'il estimait que ses trois objectifs principaux étaient satisfaits, à savoir la délimitation claire des compétences de la Confédération et des cantons, la garantie que les bénéfices des jeux d'argent seront toujours versés aux cantons à des fins d'utilité publique ainsi qu'à l'AVS et la prise en compte, par la Confédération et les cantons, des dangers liés aux jeux d'argent. Le comité a la mémoire courte et on comprend mal qu'il se satisfasse de ces objectifs.

En effet, il y a peu d'années, la Commission fédérale des maisons de jeux avait déclaré une guerre impitoyable et injuste à la Loterie romande, les machines Tactilo servant de *casus belli*. La Loterie romande avait contre-attaqué loyalement par l'initiative « pour des jeux d'argent au service du bien commun », très bien reçue dans la population. Cette initiative permettait à la Loterie romande de s'émanciper très largement de la tutelle fédérale et de gagner sa liberté. Dans ces circonstances, comment le comité d'initiative a-t-il osé retirer son initiative et retourner à son maître fédéral?

On regrettera longtemps que les membres du comité d'initiative n'aient pas été un chouia inspirés par la figure de William Wallace ou, pour le dire autrement, qu'ils n'aient jamais appris à l'école la fable du chien et du loup.

JULIEN LE FORT

<sup>1</sup> *La Nation* n° 1911 du 25 mars 2011, n° 1839 du 20 juin 2008, n° 1837 du 23 mai 2008.

### Les 150 ans du Conservatoire de Lausanne

Un bel anniversaire, une institution en pleine santé, un Conservatoire devenu en une vingtaine d'années une Haute Ecole de Musique qui prend place parmi les grandes de Suisse, voilà certes d'heureuses nouvelles...

Or ces nouvelles prennent un tour concret, car les responsables de la Maison ont saisi cette occasion pour confier à Antonin Scherrer la rédaction d'un splendide volume, dont le titre, ambitieux, est tout un programme: *Conservatoire de Lausanne 1861-2011*<sup>1</sup>! Un programme tenu avec une maîtrise qui force l'admiration. Depuis les trois ouvrages de Jacques Burdet, parus dans les années 60 et 70 (qui lui ont valu le doctorat *honoris causa* de l'Université de Lausanne), jamais notre passé n'avait été scruté avec une attention aussi soutenue et aussi pleine d'intérêt.

Conduire une telle entreprise est une gageure. On connaît trop de ratages dans ce domaine, qui suent l'ennui par l'accumulation des faits et des dates, l'encyclopédisme ou la monotonie. Ici, il n'en est rien, au contraire. Une intelligence supérieure préside à la structure du volume, à l'agencement de ses parties et aux rapports qui les unissent. Caractéristique déterminante et très originale, l'auteur part des individus et non des événements pour décrire l'évolution de l'institution. D'où l'importance de la galerie de portraits des diverses personnalités qui, à des titres divers, l'ont façonnée. De plus, comme Antonin Scherrer a le don de l'empathie pour ces acteurs et une plume vive et enjouée, la lecture demeure passionnante d'un bout à l'autre de cette longue histoire. Rien n'y est omis ou dissimulé; chacun des

faits concourt à dresser la toile de fond de la vie lausannoise ou cantonale sur laquelle se développe l'Institut de musique, depuis sa naissance le premier avril 1861 dans un modeste appartement de la place Saint-Laurent, jusqu'à son installation aux Galeries du Commerce en 1990, en passant par ses inévitables adaptations aux conditions nouvelles, sans parler de ses nombreux déménagements, rendus nécessaires par l'augmentation du nombre d'élèves. A notre connaissance, aucune institution suisse de ce genre ne possède une vue aussi exhaustive et aussi vivante de son passé.

Cette réussite lumineuse, à la fois historique, musicale et bibliophilique (merci aux Editions Infolio!), d'une richesse iconographique exceptionnelle, fait honneur au Conservatoire et Haute Ecole de Musique de Lausanne, à ceux qui en ont pris l'initiative et à son auteur. Elle démontre la fécondité d'une saine collaboration avec la Bibliothèque Cantonale et Universitaire et son archiviste musical, Jean-Louis Matthey, véritable mémoire de notre passé. Elle témoigne enfin de la richesse d'un patrimoine, même relativement récent, dont nous pouvons être fiers, et de la dette que nous avons à l'égard de ceux qui nous ont précédés. Souhaitons donc que tous ceux qui sont attachés à la vie musicale de notre communauté tiennent à posséder un document de cette valeur.

JEAN-JACQUES RAPIN

<sup>1</sup> Antonin Scherrer, *Conservatoire de Lausanne 1861-2011*, Infolio Editions, Gollion, 2011. www.infolio.ch.



## Informés ou intoxiqués?

Quel est le point commun entre le vote sur la loi fédérale concernant l'asile, la nouvelle Constitution fédérale de 1999, et l'implication de la Suisse dans l'OTAN? C'est l'utilisation des techniques psychologiques de manipulation de l'opinion publique par des spécialistes en communication au Palais fédéral, dont le nombre est passé de 432 en 2003 à 700 en 2007.

Ce thème a été abordé par Mme Judith Barben, psychologue FSP dans son livre *Les Spins doctors du Palais fédéral*<sup>1</sup>, où sont relatées les techniques utilisées pour manipuler l'opinion publique.

La première de ces techniques que relate Mme Barben est celle expliquée par le journaliste Michael Kinsley: «Spin signifie représenter la réalité de façon à ce qu'elle serve nos desseins [...]. Faire du spinning signifie commencer par le résultat et inventer un argument qui convient pour l'expliquer.» C'est ainsi que l'agence de relations publiques Hill & Knowlton a reçu le mandat d'inventer la raison de mener la guerre en Irak.

La deuxième technique de manipulation est expliquée par le philosophe Joseph Pieper: «La maîtrise consiste à ne pas laisser apparaître la menace en pleine lumière, mais à la laisser voilée. La menace doit bien sûr rester perceptible mais simultanément la personne menacée doit être incitée à penser qu'elle agit raisonnablement [...].» A titre d'exemple, lors de la votation sur l'armée qui masquait un rapprochement avec l'OTAN, Adolf Ogi dit «On se tient à l'écart et on n'en fait bientôt plus partie.» La Suisse serait ainsi obligée d'accepter la votation pour ne pas être laissée à l'écart.

La troisième technique est la programmation neurolinguistique (PNL). Elle modifie la perception de la réalité par des expressions à forte connotation émotionnelle permettant d'influencer l'opinion de la population. Mme Judith Barben résume un manuel expliquant comment influencer les électeurs par cette technique. Ce document contient une liste de mots ayant un impact favorable tels que «réforme», «vision», «chance», «courageux» et «libre» et une deuxième liste ayant un impact négatif

dont voici un aperçu: «tromperie», «crise», «intolérant», «obsolète», «menacer», «avoir des idées fixes», «croissance», «changement» et «haineux». Cette technique a été utilisée par le Conseiller fédéral Arnold Koller dans sa lettre aux médias sur laquelle nous reviendrons.

Etudions maintenant les deux cas dont l'un concerne la nouvelle Constitution fédérale de 1999 et notamment deux de ses conséquences:

A. La nouvelle Constitution restreint la souveraineté des cantons. En effet, l'article premier stipule que «le peuple suisse et les cantons [...] forment la Confédération suisse». L'ancienne Constitution énonce pour sa part que «les peuples suisses des vingt-trois cantons souverains de la Suisse, unis par la présente alliance [...] forment dans leur ensemble la Confédération suisse». La nouvelle Constitution oppose canton et peuple, supprime le nombre de vingt-trois cantons et suppose l'existence d'un «peuple suisse» qui n'existait pas dans l'ancienne Constitution.

B. La façon dont le franc suisse est garanti par les réserves d'or est révolue. Tandis que l'ancienne Constitution spécifie que «les billets de banque émis doivent être couverts par de l'or [...], la nouvelle Constitution stipule «qu'une part des réserves monétaires doit consister en or». L'ordre monétaire suisse a ainsi été bouleversé et les cantons ont été spoliés d'un patrimoine substantiel étant donné que l'or n'a cessé de prendre de la valeur depuis 2001.

Ces deux exemples montrent que la souveraineté des cantons et l'ordre monétaire ont été chamboulés dans la nouvelle Constitution sans prise de conscience de la population.

Face aux rares oppositions, le Conseiller fédéral Koller adressait, six jours avant la votation, une lettre aux rédacteurs en chef des journaux suisses, dont voici un extrait: «[...] une opposition haineuse s'est malheureusement déclarée [...] dans des pamphlets. [...] Il est regrettable que ce soit surtout l'opposition populiste de

droite qui opère avec des préjugés, des insinuations et des contrevérités. Il serait grave que les adversaires fanatiques parviennent à empêcher un assentiment convaincu à cette œuvre consensuelle soigneusement élaborée [...].» Nous voyons ici un cas pratique d'utilisation de programmation neurolinguistique avec une liste de mots à fortes connotations positives et négatives. D'autre part, dans un arrêté fédéral, il était clamé haut et fort que la nouvelle Constitution n'était qu'une «mise à jour»: il était écrit dans la brochure fédérale «tous ménages» destinée à la votation que «la nouvelle Constitution adopte une langue plus moderne et une formulation plus claire [...]. La nouvelle Constitution [...] comble des lacunes, règle les questions en suspens, intègre de nouvelles dispositions et se débarrasse de règles surannées et de détails superflus. Les dispositions éprouvées sont conservées.» Dans ce cas aussi, la technique PNL est clairement perceptible. La révision a été acceptée par le peuple et, six mois après la votation, le Conseiller fédéral Arnold Koller déclarait: «Avec le recul, je dois reconnaître que parler de mise à jour minimisait l'importance de l'entreprise.» Il reconnaît donc implicitement qu'il s'agissait d'une révision et non d'une «mise à jour»!

Le deuxième cas concerne la votation sur l'armée en 2001. Sur le sujet d'un rapprochement éventuel de la Suisse avec l'OTAN, le Parlement est «hypnotisé» par des formules «vides»: «Le monde ne s'ouvre à nous que si nous nous ouvrons à la coopération avec le monde. [...]» Rebelote en 2003 lors de la votation sur Armée XXI; un conseiller en relations publiques du Département fédéral de la défense, de la protection de la

population et des sports (DDPS) explique: «Cela fait des années que la politique de sécurité de la Suisse est prisonnière d'une cage dorée faite de neutralité, de système de milice, de concordance [...]. Il faut briser politiquement cette cage [...]. Cela ouvrira la voie aux changements effectivement nécessaires.» Dans ce cas également, la technique de programmation neurolinguistique (PNL) a été utilisée lors de la votation.

Quel est le point de vue du Tribunal fédéral et des Services d'information de la Confédération (CSIC) concernant le sujet délicat de l'information avant une votation? Le TF stipule que «la liberté de la formation de l'opinion exclut par principe toute prise d'influence directe des autorités qui serait de nature à fausser la libre formation de la volonté des citoyens avant des votations et des élections [...]. Il est en outre condamnable que les autorités interviennent dans une campagne de votation par une utilisation disproportionnée de moyens publics.» D'autre part, les lignes directrices du CSIC spécifient que «la propagande, la suggestion, la manipulation, la dissimulation, la tromperie et la désinformation sont interdites [...]. Le Conseil fédéral et l'Administration fédérale n'ont en outre pas le droit de taire des informations importantes pour des raisons tactiques.»

A chacun de mener une réflexion sur les moyens utilisés par les autorités fédérales pour gagner la population à sa cause.

ADRIEN DELAFONTAINE

<sup>1</sup> *Les Spins doctors du Palais fédéral, comment la manipulation et la propagande compromettent la démocratie directe*, Ed. Xenia, Vevey, 2010.

## Aspects de la vie vaudoise

### Une œuvre inédite en terre vaudoise: le *Requiem* de Reicha

(fm) Né à Prague en 1770, le compositeur Anton (ou Antonin) Reicha est l'exact contemporain de Beethoven dont il fut un camarade de classe à Bonn durant ses premières études; il vécut ensuite à Hambourg (1794-1799), Paris (1799-1902) et Vienne (1802-1808) où il retrouva Beethoven et fit la connaissance de Haydn. Mais il revint en 1808 à Paris, où il s'installa définitivement, devenant, dix ans plus tard, professeur de composition au Conservatoire; parmi ses élèves, on relèvera les noms de Berlioz, Liszt, Franck et Gounod. Si Reicha s'est maintenu au répertoire, c'est avant tout par ses vingt-cinq (!) quintettes à vent, mais, outre quelques opéras, symphonies et concertos, on lui doit également quelques œuvres chorales dont un *Requiem*, composé lorsqu'il était encore à Vienne, donc dans un style qu'on pourrait qualifier de beethovénien, avec, dans certains passages, d'indéniables souvenirs de celui de Mozart. Cette œuvre imposante pour soli, chœur et orchestre a été redécouverte assez récemment et sera interprétée pour la première fois en Pays de Vaud par l'Orchestre d'Yverdon-les-Bains, la Chapelle vocale de Romainmôtier et un quatuor de solistes, sous la direction de Christian Delafontaine, le vendredi 11 novembre à 20h30 au Temple de la cité du Nord-Vaudois. Le *Psaume 115* de Mendelssohn (moins souvent joué que son fameux *Psaume 42*, *Wie der Hirsch schreit*) complète le programme.

### Vins vaudois primés

(fm) Pour la troisième fois consécutive, Reynald Parmelin, vigneron à Begnins, a obtenu, lors du dernier Gala des vins suisses à Berne, le Prix Bio suisse pour son johanniter, cépage né d'un croisement de riesling, de chasselas, de pinot gris et de seyve-villard. Un autre vigneron de la Côte, Jean-Marie Roch à Perroy, a reçu le Premier Prix de la catégorie chasselas, où l'on trouvait cinq Vaudois sur six finalistes! Avec les très bons résultats obtenus dans les autres catégories, les vigneron vaudois confirment l'excellence de leur travail.

### Pays de Vaud, pays de toques

(fm) Comme chaque année, le célèbre guide gastronomique Gault Millau, dans son édition suisse 2012, distribue ou retire ses points à diverses tables helvétiques. Le Canton de Vaud se met particulièrement en évidence cette année puisque quatorze restaurants gagnent un point ou plus contre trois qui régressent. De plus, dix-sept tables apparaissent pour la première fois dans le guide, alors que sept disparaissent. Et, cerises sur le gâteau (si l'on ose dire!), la Cuisinière de l'année se nomme Maryline Nozahic et dévoile ses talents dans le Nord-Vaudois à Cheseaux-Noréaz. Quant à la Découverte de l'année, Julien Retler, il est cuisinier au Petit Manoir à Morges. L'une est Bretonne, l'autre est Alsacien, mais ils ne nous en voudront pas si nous les assimilons à des Vaudois...

## Garder l'œil sur Lampedusa

Sous le titre «Inconséquences», *La Nation* du 13 septembre 1969 écrivait ceci:

*C'est avec un plaisir non dissimulé que nos chroniqueurs de politique étrangère ont annoncé la chute de la monarchie libyenne. Encore un roi de moins! Bientôt le tour du Maroc!*

*Mort aux colonels d'Athènes mais vive les colonels de Libye!*

*Ne se rend-on pas compte qu'un facteur de stabilité de l'Afrique du Nord vient de disparaître, mettant à découvert la Tunisie?*

*La Nation* avait tort sur la question de la stabilité: le colonel Kadhafi est resté plus de quarante ans au pouvoir. Pour le reste, les chroniqueurs de l'époque n'avaient pas vu que le personnage serait un dirigeant plus autoritaire, arbitraire et égocentrique que n'aurait pu l'être n'importe quel monarque, souverain ou dans l'ombre d'une puissance coloniale. Combien de ces chroniqueurs se sont-ils par la suite excusés auprès des Libyens de leur soutien initial au dictateur?

Les médias d'aujourd'hui se réjouissent du renversement des anciens caciques nord-africains et de l'arrivée de la démocratie. Le résultat du vote tunisien et la référence très claire à la *charia* faite par le gouvernement transitoire libyen les inquiètent certes un peu, mais pas trop: la démocratie est en marche et, comme elle est intrinsèquement bonne pour les peuples, tout va donc bien se terminer.

Nous ne voyons pas pourquoi l'éradication violente d'un mauvais régime devrait, grâce à un coup de baguette démocratique, automatiquement conduire à l'avènement d'un meilleur gouvernement. Interrogez les Afghans et autres Irakiens à ce sujet. Le XX<sup>e</sup> siècle compte aussi son lot de régimes exécrales élus parfaitement démocratiquement. Est-ce le même sort qui attend les Africains du Nord? L'évolution du nombre de débarquements à Lampedusa sera un indice inversement proportionnel au succès de la reconstruction politique dans cette région du monde.

C. C.



## Playmobil, design et réalités sociales

En 1974, Hans Beck, directeur de la création d'une fabrique de jouets à Dietenhofen en République fédérale d'Allemagne, est pris à la gorge par la crise pétrolière. Il cesse alors de produire ses volumineux camions en plastique. A la place, il se lance dans la fabrication de petites figurines de 7,4 centimètres de haut. Le *playmobil* est né! En quelque trente-cinq années, la marque a inondé la planète de plus de 2,5 milliards de figurines évoluant dans vingt-cinq mondes différents. Elle atteint en même temps un statut légendaire. Malgré leur apparente fixité, les personnages sans nez et aux mouvements limités sont devenus une véritable icône de l'univers enfantin. L'auteur en sait quelque chose...

Le Musée de design et d'arts appliqués contemporains de Lausanne (MUDAC) consacre jusqu'au 12 février 2012 une exposition à ce phénomène de l'industrie du jouet. Répartie sur deux salles, l'originale exposition retrace l'histoire du *playmobil* de 1974 à nos jours. On peut en outre y découvrir le fonctionnement de la chaîne de production de Dietenhofen et voir *en live* la fabrication d'une figurine animale.

Musée de design momentanément transformé en musée du jouet, le MUDAC s'attarde principalement sur l'univers graphique et plastique de *Playmobil*. Exposés, les centaines d'accessoires que peuvent manipuler les figurines démontrent l'ingéniosité et l'imagination des concepteurs du célèbre jouet. Ces divers objets sont méticuleusement alignés les uns aux côtés des autres. S'étalent alors sous les yeux du visiteur des pincés à grillades, des livres, des perchoirs à perroquet, des casquettes de baseball, des fleurs, des pièces d'or, des rames: la réalité dans toute sa diversité. L'univers de *playmobil* est aussi un univers épique, très masculin. En bonne place figurent des armes en tout genre, lances, hallebardes, épées; mais aussi des canons, six sortes de fusils, cinq sortes de pistolets: Winchester et autres colts, carabines de chasse, fusil à lunette et reproduction du très germanique *Glock 17*.

Comme une armée à la parade, des cohortes de soldats sudistes s'alignent dans des vitrines alors que, juste en face, un prisonnier s'évade de sa cellule, la police aux trousses... Sa face de

canaille nous fait penser qu'il mérite tout à fait sa place en prison. Il est mal rasé, paraît sale, a les cheveux noirs.

On comprend alors qu'en fait, *Playmobil* n'est pas vraiment politiquement correct. Certes leur catalogue laisse une place importante au mode de vie calme des familles aisées du continent européen. Dans l'univers de *Playmobil*, on va à l'école en semaine, au zoo le samedi et en pique-nique le dimanche. C'est tout le programme d'éducation des petits Allemands de la classe moyenne, dans ce qu'il a de plus caricatural, qui tient dans ces boîtes de cartons; bleues pour les garçons, roses pour les filles.

Néanmoins, le catalogue des célèbres figurines n'est pas si policé<sup>1</sup>. Les sudistes – soldats du sud esclavagistes des USA durant la guerre de sécession – tiennent une place honorable dans le monde du Western. Ils ont même un général. Les policiers anti-émeutes sont surarmés et portent des gilets pare-balle, cachés qu'ils sont derrière leur véhicule grillagé. Un appui aérien leur est donné par un hélicoptère duquel débarquent les membres du groupe d'intervention de la police. Les

bandits sont entravés par des menottes. Les chevaliers fêtent la victoire en perçant de gigantesques tonneaux de bière. Dans la salle d'opération, le chirurgien est accompagné d'une charmante assistante. La vie domestique, quant à elle, n'a rien de moderne. Madame fait le repassage et la cuisine. A côté, elle peut tout de même exercer le métier de policière. En revanche c'est Monsieur qui est au bureau ou qui tond le gazon. Certains égalitaristes ne doivent pas trouver cela du meilleur goût...

L'exposition du MUDAC n'a pas pour propos, ni pour vocation, de s'attarder sur ces éléments sociologiques. *Playmobil* y apparaît néanmoins comme une aventure fascinante d'originalité tant économique qu'artistique. Mais le succès de la marque réside peut-être aussi dans le fait que l'on ne peut pas vraiment mentir aux enfants.

FÉLICIEN MONNIER

<sup>1</sup> Nos considérations ne concernent pas particulièrement les objets exposés au MUDAC, bien que ce soient ceux-ci qui nous aient inspirés.

## Revue de presse

### Au secours, Maman Helvetia!

On se préoccupe beaucoup de l'insécurité croissante. Or, faire régner l'ordre est la tâche première de l'Etat. En Suisse les Etats cantonaux, souverains en la matière, doivent donner à leurs polices les effectifs et les moyens suffisants et instaurer les collaborations techniques nécessaires entre les polices cantonales. Mais la pensée à la mode veut aller plus loin. Dans son éditorial: «La sécurité? Les politiques s'en fichent» (*L'Hebdo* du 20 octobre), M. Alain Jeannet, rédacteur en chef, écrit:

*C'est l'un des paradoxes de cette campagne pour les élections fédérales: on y trouve pléthore de politiques qui se disent préoccupés par l'augmentation de la criminalité et le sentiment d'insécurité croissant dans la population. Mais on compte sur les doigts d'une main ceux qui maîtrisent le dossier.*

*Devant tant d'indifférence et d'angélisme, les professionnels cherchent à sensibiliser les futurs élus fédéraux: «Nous avons 26 polices de beau temps», souligne le Fribourgeois Pierre Nidegger, qui est aussi président de la Conférence des commandants des polices cantonales, le premier flic du pays. Parce que la Suisse n'a, heureusement, pas encore vécu d'acte terroriste majeur, parce qu'aucun cas massif de cybercriminalité n'a jusqu'ici été déclaré publiquement, parce qu'on sous-estime les activités du crime organisé sur notre territoire, on se contente du système fédéraliste qui montre pourtant ses limites [...]*

Invitation directe à réaliser le vieux rêve d'une police fédérale. C'est quand même un peu fort, alors que chacun s'accorde à dire que la Confédération est la première responsable de la dégradation de la sécurité: disparition du contrôle aux frontières, élaboration du code pénal et du code de procédure pénale (voir ci-après) compliquant la tâche des policiers et des juges rendus incapables de réprimer efficacement les délits. Et c'est à cette même Confédération, qui a largement prouvé son incompétence en la matière, que l'on voudrait maintenant confier la tâche d'assurer la sécurité intérieure! Etrange phénomène de paresse intellectuelle: dès qu'un problème se pose, on se tourne vers Maman Helvetia. Il est vrai qu'elle a parfois des sous à distribuer!

E. J.

### La vis et l'écrou

Dans son éditorial publié le 29 octobre par *24 heures*, Federico Camporovo en appelle à serrer les boulons en matière de répression pénale:

*La police, le monde judiciaire et tous les citoyens soucieux du bien commun ont poussé un «ouf» de soulagement quand le Conseil fédéral s'est enfin décidé à supprimer les jours-amendes avec sursis.*

*[...] Il n'en demeure pas moins que, en renvoyant en prison les petits délinquants, la Suisse a encore du chemin à faire pour affermir à nouveau un Code pénal dont l'assouplissement coupable date de 2007.*

*Le sort réservé au «gang des saboteurs» (trois adultes, auteurs de tentatives répétées de faire dérailler des trains, d'incendies intentionnels et autres joyeusetés, réd.) constitue à cet égard le dernier exemple, édifiant, d'une justice dont le citoyen peine à comprendre le fonctionnement.*

On a beaucoup glosé sur la mort du fondateur d'Apple. Je voudrais simplement dire la reconnaissance que lui doit une personne venue tard à l'informatique et condamnée à pianoter plusieurs heures par jour pour des motifs professionnels et rédactionnels.

Steve Jobs s'est constamment appliqué à penser en fonction de l'utilisateur lambda (nous aurions plus pertinemment écrit *bêta*, si le terme n'évoquait pas, dans le monde de l'ordinateur, une certaine compétence) et en particulier du soussigné. Il a compris son désintérêt pathologique à l'égard de l'informatique comme telle et s'est employé à subvenir à sa paresse technique. Il simplifiait tout, équilibrait tout, reliait tout. Il nous a rendu, lâchons le mot, il nous a rendu *naturelle* l'utilisation de ses ordinateurs et de ses téléphones. Il nous a «mâché le papet».

Visant à la simplicité et à l'unité, Steve Jobs en arrivait tout naturellement à la beauté. Ses ordinateurs élégants et originaux, pensons au Mac cubique ou à l'e-mac en forme de berlingot, ou encore à l'immense et néanmoins peu encombrant i-mac 27

*[...] A l'exception du meneur, qui a passé trois jours en détention, les deux autres s'ébrouent dans la nature depuis la fin de leurs auditions... La faute à la mollesse du nouveau Code de procédure pénale, qui permet au Tribunal des mesures de contrainte de faire l'impasse, sans le moindre examen approfondi, sur un risque de récidive.*

*[...] Si la suppression des jours-amendes est donc un pas dans la bonne direction, d'autres s'imposent sans attendre.*

Un code et une procédure pénaux déléterés: un beau ratage fédéral.

Ph. R.

### Les partis après les élections

Le 20 octobre, à la veille des élections fédérales, M. Alain Charpillot (article intitulé: «Moustache», *Le Jura Libre*) écrivait ces lignes qui gardent toute leur actualité au moment où les partis se livrent aux subtiles intrigues pour la conquête des places au Conseil fédéral:

*[...] Leur sectarisme croît en proportion de leur ressemblance, vérité à méditer. En effet, une fois installé au pouvoir, qui veut s'y maintenir ne possède qu'une marge de manœuvre réduite, aussi bien à droite qu'à gauche. Tout le monde gouverne à peu près de la même manière, la différence principale se trouvant dans les discours. Cela n'empêche ni les anathèmes ni les invectives, surtout quand les uns font exactement ce que les autres feraient à leur place... tout en prétendant le contraire.*

*Nous autres Européens, nous nous croyons supérieurs, nous donnons des leçons de morale à l'Univ'ers en prêchant la démocratie. Mais qu'est devenue la nôtre? Et celle de la Suisse n'est pas la pire. De loin!*

A part les journalistes qui tartinent longuement sur le sujet et la petite minorité de gens militants dans les partis, qui se passionne encore pour ces intrigues?

E. J.

## Remerciements à Steve Jobs

pouces, dernière version de l'ordinateur «tout en un», ses systèmes d'exploitation rapides sans cesse épurés de leurs lignes inutiles, notamment *snow leopard*, la transmission par ondes nous évitant le spectacle affreux de l'enchevêtrement inatteignable et poussiéreux de cordons noués et de prises suspectes, le choix de matériaux de qualité, ses écrans rétroéclairés, la sauvegarde automatique, tout cela a créé un environnement de travail calmant, parfois même inspirant. Bien entendu, Steve Jobs n'a de loin pas inventé tout cela, mais il est le seul à avoir voué tous ses soins à les intégrer, à leur donner une cohérence d'ensemble, à en tirer tous les avantages possibles pour M. Lambda. Il a maîtrisé la technique en l'humanisant.

Enfin, à une époque où règnent les grandes entreprises anonymes dont le directeur n'est que le premier employé des actionnaires et n'apparaît au grand jour que lorsque les journaux évoquent ses bonus excessifs ou l'envergure de son parachute doré, Steve Jobs était un vrai patron. C'était, au fond, un de ces patrons à l'ancienne, qui lient leur des-

tin à l'entreprise qu'ils ont créée. La sienne comptait plus de 45000 employés. Il en avait une vision complète, il en orientait les créations, de la conception à la publicité, il faisait le lien, pardon, l'interface, entre elle et le reste du monde. Même si une identification personnelle aussi forte se paie d'une succession difficile, elle est la marque des vrais entrepreneurs.

D.

## LA NATION

Rédacteur responsable:  
Jean-Blaise Rochat

Rédaction et administration:  
Place Grand-Saint-Jean 1  
Case postale 6724, 1002 Lausanne  
Tél. 021 312 19 14 (de 8h - 10h)  
Fax 021 312 67 14

Internet: [www.ligue-vaudoise.ch](http://www.ligue-vaudoise.ch)  
Courriel: [courrier@ligue-vaudoise.ch](mailto:courrier@ligue-vaudoise.ch)

Imprimerie Beck, Lausanne



## Des richesses infinies à dimension humaine

*Je considère comme une de mes nombreuses bénédictions le fait que mon père n'ait pas eu de voiture [...]. Le pouvoir redoutable de me précipiter n'importe où à mon gré ne m'avait pas été accordé. Je mesurais les distances d'après les normes humaines, l'homme marchant sur ses deux pieds, non d'après celles d'un moteur à combustion interne. On ne m'avait pas permis de déflorer l'idée même de distance; en retour, je possédais des «richesses infinies» dans ce qui eût paru, aux automobilistes, «un petit espace». La prétention la plus vraie et la plus horrible des transports modernes est celle «d'annihiler l'espace». C'est exact. Ils suppriment l'un des cadeaux les plus glorieux qui nous aient été faits. Il s'agit là d'une inflation abjecte qui diminue la valeur des distances, si bien qu'un garçon d'aujourd'hui parcourt cent kilomètres avec un sentiment de libération, de pèlerinage et d'aventure moins grand que son grand-père lorsqu'il en parcourait dix.*

CLIVE STAPLES LEWIS<sup>1</sup>

C'est ce sentiment de libération, de pèlerinage et d'aventure que nous avons voulu connaître lors des dernières vacances. Nous avons donc entrepris, avec une amie, de parcourir un tronçon des chemins de St-Jacques-de-Compostelle: quelque 500 kilomètres entre Carcassonne et St-Jean-Pied-de-Port, par la voie du Piémont pyrénéen.

Quitter le train-train quotidien pour plusieurs semaines, n'emportant avec soi qu'un sac à dos, des chaussures de marche et un bâton de pèlerin, n'est-ce pas la liberté? Nous avons goûté la joie de vivre à notre convenance et d'aller là où nous voulions au rythme de nos pas, loin des complications, des préoccupations et des contraintes qu'engendrent les nombreux biens matériels, la vie professionnelle et les liens sociaux. Chaque jour, préoccupées uniquement de nous ravitailler et de parcourir les kilomètres qui nous séparaient du prochain lieu d'hébergement, nous pouvions laisser vagabonder nos pensées au gré du paysage. Ce fut un véritable repos pour l'esprit. Nous avons imagi-

né que nous occuperions les longues heures de marche à réfléchir et à méditer profondément, mais bien souvent tel ne fut pas le cas, car nos corps fatigués par l'effort physique réclamaient la concentration de toutes nos forces pour pouvoir avancer.

Toutefois, ce sentiment de liberté doit être nuancé. Ces semaines de marche nous ont permis de faire l'expérience de notre faiblesse et de notre dépendance. Nous avons pris conscience de notre corps de manière plus tangible, nous avons appris à mieux connaître ses capacités et ses limites, sa fragilité, ses besoins. Les banalités du quotidien devenaient de réelles satisfactions: s'asseoir sur une terrasse après une journée de marche, enlever ses chaussures et boire une boisson fraîche, se rassasier, prendre une douche, avoir une bonne nuit de repos.

Notre pèlerinage fut également l'apprentissage de la dépendance envers autrui, car nous avons souvent eu besoin que les gens du coin nous indiquent le chemin, nous donnent de l'eau, nous expliquent où se trouvait la prochaine épicerie, nous fassent retrouver le sourire en nous disant que nous étions presque arrivées lorsque la journée avait été longue... Le premier soir de notre voyage, nous avons été réduites à demander l'hospitalité; fourbues de fatigue, nous arrivions à 21h dans le village où nous devions loger alors que le gîte de pèlerins fermait à 18h (notre liberté se voyait donc contrariée par les contraintes horaires dès le départ). A plusieurs reprises, notre

aventure fut l'occasion d'être agréablement surprises par la bonté et l'accueil de bons Samaritains placés sur notre route.

Nous sommes rentrées conquises par le charme des Pyrénées: ses paysages, ses habitants, ses gourmandises. Ce petit coin de France est un joyau car les gens qui l'habitent en sont fiers, ils revendiquent leur identité et sont attachés à leurs traditions, ils ont le goût du terroir. De ce fait, ils savent faire partager les beautés de leur région aux voyageurs, ils sont chaleureux et accueillants. Alors que nous pensions faire la connaissance de pèlerins passionnants et riches en expériences grâce à leurs nombreux voyages, nous avons constaté que les rencontres qui nous ont le plus marquées, qui nous ont le plus appris et qui nous ont donné le plus de joie sont celles que nous avons faites avec les Pyrénéens.

Les mots de C. S. Lewis nous sont revenus en mémoire pendant notre périple car ils décrivent avec justesse notre aventure de pèlerins. C'est un véritable plaisir de découvrir une région au rythme de la marche: on en mesure mieux l'espace, on s'imprègne de son atmosphère, on jouit de ses richesses à dimension humaine. Et ces simples richesses, dont nous ne savons pas toujours jouir dans la vie quotidienne, sont infinies.

COSETTE BENOIT

<sup>1</sup> *Surpris par la joie*, Ed. Raphaël, 2006, pp. 203-204.

### Trop civilisés

Près de la gare de Lausanne, au 36 de la rue du Petit-Chêne, on lit sur une affiche: «STOP à la violence contre la police!» Il se trouve que l'affiche en question est apposée sur la vitrine du poste de police, à côté de recommandations pour se protéger des pickpockets. C'est comme si on lisait sur la porte d'une caserne: «Désolés, nous ne sortirons jamais d'ici, l'ennemi est trop méchant» ou qu'un boulanger nous avertissait: «N'achetez pas mon pain, la farine qu'on me fournit est exécutable!»

Nous n'avons aucune envie de nous moquer de la police lausannoise qui devrait s'en prendre à ses chefs politiques, mais le fait que les prétendues «forces de l'ordre» se plaignent des fauteurs de troubles au lieu de les arrêter, et que du même coup elles révèlent leur impuissance avec une involontaire candeur, nous inquiète.

Sous nos climats, l'Etat dispose depuis longtemps, par l'intermédiaire de la police et de l'armée, du droit exclusif d'exercer la force. La force, c'est la violence domestiquée, utilisée afin de maintenir un ordre social propice aux membres de la cité.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale (voire depuis un siècle et demi en ce qui concerne les cantons suisses!), les Etats d'Europe occidentale ont réussi à faire régner une paix et un ordre appréciables, surtout après les brutalités extrêmes auxquelles ont donné lieu les deux guerres mondiales.

Il semble que la tâche du maintien de l'ordre soit soudain devenue un trop lourd fardeau. La police, moins bien armée que certains criminels, est critiquée dès qu'elle emploie la force, au point d'avoir à se justifier pour un oui ou pour un non. Remarquons qu'il en va de même dans les familles, où une simple gifflée paraît un crime inexpiable, et à l'école, où donner une punition signale l'échec des enseignants.

Plus généralement, on confond la force avec la violence sauvage et l'usage de celle-là semble aussi scandaleuse que celle-ci.

Nous avançons deux explications à ce phénomène.

Dans les pays voisins, qui ont tous vécu les horreurs des deux guerres – en y ajoutant pour la France l'effroyable conflit algérien –, des politiciens, des philosophes et les milieux bourgeois qu'ils

influencent ont pris en horreur tout acte violent, même légitime. Ils imaginent qu'il est possible de vivre dans un monde d'où toute violence serait bannie, qu'il faut à cet effet modifier la nature humaine, créer un homme nouveau, si heureux et si repu qu'il n'aurait nul besoin d'user de la force pour obtenir ce qu'il désire. Cette vue du monde est utopique, mais elle semble gagner des adeptes dans un certain milieu libéral-socialiste.

A cela s'ajoute, particulièrement ici, en pays vaudois, ce que nous appelons à regret, faute d'une expression plus pertinente, un excès de civilisation. Nous sommes tellement habitués à des rapports humains paisibles, à la politesse, à la retenue, à la bonhomie des gendarmes et au règlement négocié des conflits, que nous ne savons plus comment nous comporter quand l'usage de la force serait nécessaire.

La violence semble ridicule, inappropriée, à tel point que nous devenons timides. Nous n'en avons plus l'habitude. Qui parmi nos lecteurs a déjà assisté à une rixe, qui a vu le sang couler, des couteaux sortir des poches, qui a dû un jour en venir aux mains? A moins de fréquenter assidûment les abords des boîtes de nuit lausannoises ou les trains à 4 heures du matin, nous prenons le plus souvent connaissance de ces débordements par l'intermédiaire de la télévision, et c'est heureux.

Nous risquons de nous apercevoir un peu tard que toute félicité a son revers. Si nous cessons d'éduquer nos enfants par crainte de la force et de la contrainte, les bambins-tyrans et les adolescents-rois, devenus adultes pervers, nous le feront vite regretter. Il faut aussi nous souvenir qu'une partie des populations étrangères que nous accueillons, africaines, maghrébines, balkaniques ou sud-américaines, appréhende les rapports sociaux d'une manière fort différente de la nôtre. Beaucoup d'étrangers ont l'expérience de violences extrêmes: conflits interethniques, guerres civiles, règne des mafias et des gangs. Sans doute veulent-ils en émigrant chez nous plus de douceur, mais ne risquent-ils pas aussi, dans un premier temps, d'introduire leurs mœurs chez nous? Notre indolence de citoyens très tranquilles (les délices de Capoue!) nous autorisera-t-elle à réagir?

JACQUES PERRIN

### Le Coin du Ronchon

#### Le langage SMS, un élitisme en voie de disparition

On entend beaucoup parler, depuis quelques années, du «langage SMS». Tantôt en mal, par les défenseurs du beau langage qui vouent aux gémonies ce sabir de phonétisme approximatif, symbole de la décadence de notre civilisation. Tantôt en bien, lorsque les journalistes nous le présentent avec délectation comme une «révolution», une «réinvention», une «réappropriation» du langage par une nouvelle génération débordante de créativité et ayant l'audace de faire table rase des absurdités orthographiques de l'école de grand papa. On se souvient en particulier de l'époque où la presse branchée, prenant sans doute ses lecteurs pour de vieux schnocks, commençait à leur expliquer le langage SMS avec force exemples. Des exemples si sophistiqués, si exagérés, si inusités par les jeunes eux-mêmes, qu'ils n'avaient probablement jamais existé ailleurs que dans l'esprit fébrile de quelques sociologues occupés à réinventer la jeunesse.

On constate d'ailleurs que les intellectuels adorent parler de ce sujet. «*Le langage Short Message Service*, nous apprend l'encyclopédie Wikipedia, est un sociolecte écrit qui modifie les caractéristiques orthographiques voire grammaticales d'une langue afin de réduire sa longueur, dans le but de ne pas dépasser le nombre de caractères autorisés par les messages SMS, ou dans le but d'accélérer la saisie de l'énoncé sur un clavier numérique d'un téléphone.» Ta kompri qqch?

Aujourd'hui pourtant, après quelques années supplémentaires de décadence, l'impression se confirme plus que

jamais: ce qu'on appelle le «langage SMS» est un mythe, une imposture! Les «messages courts» sont de plus en plus longs et leurs «caractéristiques orthographiques voire grammaticales» n'ont rien à envier à l'école de grand-papa. Extraits choisis, authentiques: *C'eut été avec grand plaisir mais j'ai déjà quelque chose. – En fait, tu pourrais venir manger avec nous jeudi soir. Elan et confiture d'airelles, etc. [...] Tu peux prendre ta vodka, ça va très bien avec le menu. – L'honneur serait que tu nous honorasses de ta présence. – Je me laisse implorer et me plais à accéder à votre requête en vous accordant mon clément pardon. – Joyeux anniversaire, passe une belle journée! (Reçu avec un mois d'avance) – As-tu pris rendez-vous chez le docteur? (Répété une quinzaine de fois) – Ou encore: Je t'offre deux séances gratuites de yoga dans mon cours. Tu es libre de les prendre quand tu veux sans aucun engagement de ta part.* Qui, après cela, osera encore prétendre que les SMS tuent le français? Et pas seulement le français, car les claviers internationaux des smartphones modernes permettent, sans problème aucun, d'écrire à Míša sans négliger son háček, à Małgorzata avec un «l» barré, à Ирина en cyrillique, ou au rédacteur en chef de la Nation en català.

Hélas, trois fois hélas: les petits Vaudois, par la faute des choix politico-idéologiques consternants de leurs parents, ne seront bientôt plus capables de pratiquer cet art élitaire que constitue le véritable «langage SMS».

LE RONCHON